

BRUGELETTE magazine

Attre • Brugelette • Cambron-Casteau

Gages • Mévergnies-lez-Lens



**NOUS VOUS SOUHAITONS
UNE ANNÉE 2016 RÉJOUISSANTE**



DEBERGHES & Fils S.A.

Gasoil - Gasoil EXTRA - Diesel - Pétrole



Charbons-Gaz-Pellets

FRAMERIES

065/67.27.39

GHISLENGHIEN

(Anc. BEROUDIA)

068/56.81.18

MAURAGE

(Anc. GOUDESEUNE)

064/66.28.47

DOUR

(Anc. Charbonnerie Ste CATHERINE)

065/65.26.65



info@deberghes.be

Rue de l'Industrie, 197 - 7080 FRAMERIES

SOMMAIRE

LE BOURGMESTRE VOUS INFORME..... 4

Un nouveau Règlement Général
de Police (RGP)

Campagne de stérilisation des
chats errants

La vente du site de l'ancienne
sucrerie de Brugelette enfin
conclue

Nouvelle numérotation pour
l'Hôtel communal

LE PREMIER ÉCHEVIN..... 5

En bref

Pour la mise en conformité de
nos cimetières (suite)

Opération de développement
rural & agenda 21 local

Infos et conseils en matière
de logement

LA DEUXIÈME ÉCHEVINE..... 7

Quelques nouvelles de notre
école communale...

Le coin Culture...

Plaines de vacances

Les activités de l'Accueil
Temps Libre

Spectacle

Cross scolaire

LE TROISIÈME ÉCHEVIN..... 9

Le passage du flambeau sacré :
préambule à la cérémonie
de l'Armistice

La cérémonie de l'Armistice du 11
novembre 1918

Village en fleurs - les résultats de
la 18^e édition du concours 9

LE COIN DU CPAS..... 10

INFOS SUR BRUGELETTE..... 12

AGENDA DES FESTIVITÉS..... 14

ÉDITEUR RESPONSABLE

Administration communale
de Brugelette

Grand-Place, 2A – 7940 Brugelette

Tél. : 065/45.73.00

Fax : 068/45.73.04

IMPRESSION ET PUBLICITÉS

Daniel GRASSELLI • Tél.: 0475 814 526

GRAPHISME ET MISE EN PAGE

Gautier DEBRUE • Tél.: 0474 654 451

NOMBRE DE TIRAGE

2.000 exemplaires



l'Édito

de votre Bourgmestre

André Desmarlières

Tél. : 0495/21.35.16

bourgmestre@brugelette.be

Chers concitoyens,

Le rideau tombe sur 2015, il se lève sur 2016 ; à cette occasion, au nom des membres du Collège et du Conseil communal, j'adresse à chacune et à chacun d'entre vous mes vœux les plus sincères de joie, de bonheur et d'amour, mais aussi et surtout de santé pour cette nouvelle année.

Je souhaite également qu'ensemble, nous puissions continuer à planter des idées pour récolter des projets.

En cette période si particulière, je souhaite enfin que notre monde puisse retrouver un maximum de calme et de sérénité et que l'espèce humaine n'ait plus à subir les atrocités que nous venons de connaître.

Enfin, ayons une pensée toute spéciale pour les plus démunis de nos concitoyens ainsi que pour tous ceux qui sont seuls ou qui souffrent dans leur cœur ou dans leur chair.

LES SERVICES COMMUNAUX À VOTRE SERVICE

**Les adresses mails des services communaux ont changé!
Veuillez rester attentifs aux adresses renseignées ci-dessous.**

Directrice générale f.f.

M^{me} Karolina Kowalska
068/45.73.09
direction-generale@brugelette.be

Secrétariat communal

M^{me} Marie Ferain
068/45.73.07
secretariat@brugelette.be

Service population – état-civil

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h,
le mercredi, le vendredi de 14h à 16h
et le jeudi de 16h30 à 18h.
Le samedi de 9h30 à 11h30

M^{me} Christine Grandmont
068/45.73.30
population@brugelette.be

M^{me} Marianne Debruxelles
068/45.73.01
population@brugelette.be

M. Yves Rasse
068/45.73.31
etatcivil@brugelette.be

Service du personnel

M^{me} Anne Lenain
068/45.73.18
personnel@brugelette.be

Service comptabilité

M^{me} Valérie Pecher
068/45.73.12
comptabilite@brugelette.be

Service taxation

M^{me} Sandy Maenhout
068/45.73.14
taxes@brugelette.be

Service urbanisme

M^{me} Véronique Gaspard
068/45.73.10
urba-envir@brugelette.be

M^{me} Marie-Christine Cupryna
068/45.73.11
article85@brugelette.be

Service technique et marché public

M^{me} Sylvie Dupont
068/45.73.19
mp-planu@brugelette.be

M. Benjamin Cordier
068/45.73.38
travaux@brugelette.be

Service socioculturel et Internet

M^{me} Élodie Gossiaux
068/45.73.08
atl-com@brugelette.be

Service location de salles

M^{me} Christiane Renard
068/45.73.33
locations@brugelette.be

Service logement

M^{me} Charlotte Desenfant
068/45.73.11
logement@brugelette.be

Service enseignement

M^{me} Nathalie Blondiau
068//45.73.06
enseignement@brugelette.be

UN NOUVEAU RÈGLEMENT GÉNÉRAL DE POLICE (RGP)

Pour rappel, ce règlement concerne les matières relevant des missions de la Commune en vue de faire jouir ses habitants des avantages d'une bonne Police, notamment de la propreté, de la salubrité, de la sûreté, de la sécurité et de la tranquillité dans les rues, lieux et édifices publics.

Ce règlement a pour but de régir le vivre en société ce qui implique le respect de certaines règles... Deux objectifs sont poursuivis par le présent règlement à savoir, la cohésion sociale et le vivre ensemble.

Nous vous invitons à consulter ce document sur notre site Internet (www.brugelette.be) ou auprès du service de Police de proximité. Moyennant une demande écrite et un paiement de 5€, ce document peut également vous être remis en version papier auprès de l'Administration communale.

CAMPAGNE DE STÉRILISATION DES CHATS ERRANTS

La prolifération des chats errants s'explique, en partie, par le fait que ces animaux fréquemment abandonnés sont victimes du découragement de leur propriétaire face à l'ampleur de la tâche.

Afin d'agir en matière de bien-être animal, notre Commune a adhéré à la campagne de stérilisation des chats errants lancée par Monsieur Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon du Bien-être animal. Au mois de novembre, une subvention de 2.000€ a été accordée à notre Commune afin d'entamer l'opération sur le territoire de Brugelette. A cet effet, une convention et un règlement communal ont été approuvés par le Conseil communal réuni en séance le 17 novembre dernier.

Dans un premier temps, les services communaux pourront débiter l'action en ciblant les groupes de chats errants « reconnus » qui bénéficient actuellement de la bienveillance de certains particuliers qui participeront en tant que bénévoles à la capture. Ces derniers seront accrédités par la Commune et reconnus comme « nourrisseurs responsables ». Il est probable que le subsidie octroyé ne permettra pas de couvrir la stérilisation de l'ensemble de la population féline de Brugelette vu le coût financier que cela engendre. Néanmoins, la fulgurante croissance

de cette population sera maîtrisée sur notre territoire.

Dans un deuxième temps, la population brugelettoise sera informée des modalités à suivre auprès du service en charge du Bien-être animal.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec le service du Bien-être animal par courrier : Grand-Place 2A – 7940 Brugelette (tel : 068/45.73.33) ou par mail : locations@brugelette.be.



LA VENTE DU SITE DE L'ANCIENNE SUCRERIE DE BRUGELETTE ENFIN CONCLUE

Ce vendredi 27 novembre 2015, une nouvelle page de l'histoire de Brugelette a été tournée. En effet, l'ensemble des interlocuteurs concernés par l'ancienne sucrerie étaient réunis pour assister à la signature de l'acte notarié relatif à la vente de ce site désaffecté depuis 2008. Après de longues négociations entre la Wallonie (acquéreur) et la raffinerie Tirlemontoise (vendeur) sur le montant de cette transaction (2.900.000 €), la route est maintenant ouverte pour la réhabilitation des 60 hectares. Dans les prochains Bulletins communaux, nous ne manquerons pas de vous informer quant à la progression de ce dossier.



NOUVELLE NUMÉROTATION POUR L'HÔTEL COMMUNAL

Afin de continuer à recevoir son courrier en parfait état et dans les temps, bpost invite notre Administration communale à se doter d'une numérotation. C'est pourquoi, dorénavant, les courriers adressés à notre administration devront mentionner l'adresse suivante : Hôtel communal, Grand-Place 2A – 7940 Brugelette. A cet effet, cette nouvelle numérotation sera visible dans les semaines à venir sur le bâtiment communal.



Le premier Échevin vous informe

Didier STREBELLE

1^{er} Échevin / Échevin des travaux

Tél. : 0473/75.66.89

strebelle.di@skynet.be

EN BREF

- Le projet d'aménagement de trottoirs et d'une voie cyclable à la rue Notre-Dame à Cambron-Casteau, que nous avons introduit dans le cadre des « Crédits d'impulsion 2015 », a dû être modifié à la demande du pouvoir subsidiant. La Wallonie a estimé que le revêtement des trottoirs avec des pavés mosaïques en pierre naturelle actuellement disposés en voirie, ne permettait pas d'obtenir la planéité et l'adhérence nécessaire à l'accessibilité des cheminements piétons. Nous avons donc modifié le revêtement afin de respecter les exigences de sécurité et d'accessibilité.

L'estimation initiale des travaux qui s'élevait à 222.628,65€ TVAC est majorée de 20.000,00€.

- Le projet d'aménagement de trottoirs à la rue Maurice Lelangue, introduit dans le cadre du « Plan Trottoir 2012 », suit son cours. Le lundi 24 août dernier, l'auteur de projet et les services communaux avaient procédé à l'ouverture des offres en présence des différents soumissionnaires.

Après vérification des offres, le Collège communal, réuni le 14 octobre, a attribué le marché à la firme KRINKELS S.A. de Naninne, pour le montant de son offre à savoir, 146.136,30€ TVAC. Les travaux devraient débuter au printemps prochain.

- Les travaux de rénovation de la toiture et de la verrière de la salle Ominisports de l'École communale sont totalement terminés.

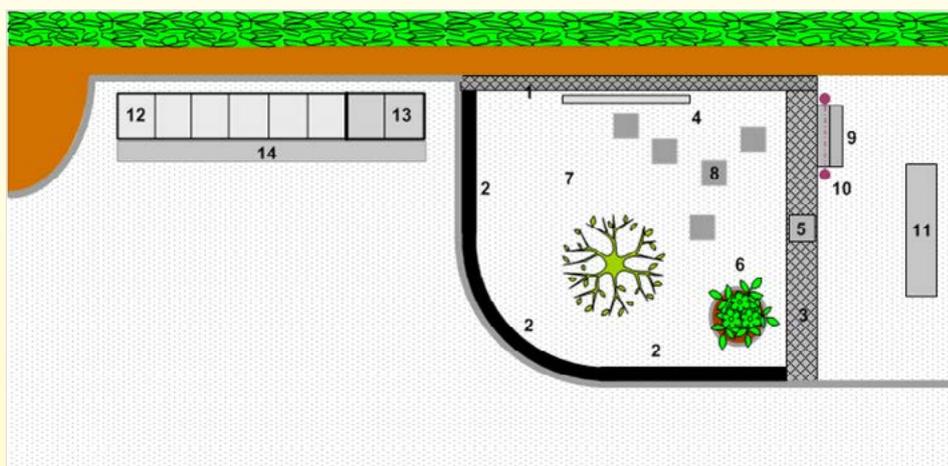
POUR LA MISE EN CONFORMITÉ DE NOS CIMETIÈRES (SUITE)

Dans le Bulletin communal précédent, nous vous informions de l'état d'avancement des travaux de mise en conformité des différents cimetières, qui se poursuivent.

Au Cimetière de Mévergnies le chantier est terminé. Le columbarium reconstruit partiellement, a été complété de 18 cellules supplémentaires. Une aire de dispersion minéralisée a été aménagée avec des galets gris.

Au Cimetière de Gages les travaux ont débuté le 16 novembre et sont toujours en cours

L'espace cinéraire sera réaménagé suivant le croquis ci-dessous.



Une aire de dispersion minéralisée constituée de galets gris (7) remplacera la pelouse de dispersion actuelle.

Les deux columbarium (12 & 13) seront réunis et habillés d'une brique de façade noire. L'ensemble sera surmonté d'un couvre-mur en pierre bleue, le protégeant ainsi des intempéries. Une tablette (14) permettra de déposer les vases et objets souvenirs.



OPÉRATION DE DÉVELOPPEMENT RURAL & AGENDA 21 LOCAL

Brugelette, un jardin à vivre et à partager ... au fil de la Dendre !

Notre Commune, en étroite collaboration avec ses citoyens, dessine actuellement les contours de son développement pour les 10 prochaines années. Comme annoncé précédemment, les projets se déclineront autour du thème « Jardins au fil de la Dendre ». La dernière étape franchie par la Commission locale de Développement rural (constituée de représentants de la population et de la Commune), accompagnés par le bureau d'étude JNC et la Fondation Rurale de Wallonie, est la programmation des projets pour les prochaines années.

Une des premières concrétisations de ce programme est l'ouverture

du « Chemin de la Dendrette », itinéraire visant à relier Gages à Brugelette à pied ou à vélo. Dans le cadre de la « Semaine des Sentiers », le dimanche 18 octobre, plus de 200 personnes ont participé aux animations proposées. Cette réussite est le fruit de l'enthousiasme des citoyens du Groupe de travail « Sentiers », épaulés par la Commune et la Fondation Rurale de Wallonie.

Aménagement d'espaces publics, rénovation de salles pour les associations, évènements festifs, ... sont quelques autres exemples des réalisations que notre Commune mettra en œuvre dans ce cadre.

Pour plus d'information, contactez-nous !



Véronique GASPARD
Agent communal : 068/457.310,
urba-envir@brugelette .be

INFOS ET CONSEILS EN MATIÈRE DE LOGEMENT

Dans certains moments importants, nous avons besoin de conseils des meilleurs spécialistes. Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous avez des problèmes de salubrité et souhaitez y remédier ? Découvrez les aides et primes « énergie et rénovation » de la Wallonie en prenant contact avec le service communal du logement.

M^{me} DESENFANT (qui partage son activité entre Brugelette et Lens) répondra à vos questions et vous aiguillera vers les professionnels compétents qui pourront vous aider dans les démarches à suivre. Elle se tient à votre disposition avec une vaste documentation : guides, brochures, fiches, formulaires, ...

Entant qu'enquêteur communal agréé par la Wallonie, cette dernière réalise également les enquêtes pour lutter contre le non-respect des critères de salubrité des logements et de la présence de détecteurs d'incendie.

Tout au long de l'année, l'intéressée collabore à la mise en œuvre du

programme communal d'actions en matière de logement et participe à la concertation entre les représentants de la Commune, du CPAS, des sociétés de logement public (SLP) et de tout organisme ou opérateur immobilier participant à la politique locale du logement. Cette mission permet l'élaboration de nouveaux projets en matière de logement sur le territoire communal, en veillant à répondre aux objectifs imposés par la Wallonie.

Enfin, pour toute question qui relève du Code du logement et de l'habitat durable, n'hésitez pas à demander un rendez-vous avec le service communal concerné.

Charlotte DESENFANT
Conseillère en Logement
logement@brugelette.be

Commune de Lens
Place de la Trinité n°1 - 7870 LENS
Tél : 065/22.04.37

Commune de Brugelette
Grand Place n°2A -
7940 BRUGELETTE
Tél : 068/45.73.11





La deuxième Échevine vous informe

Isabelle LIÉGEOIS

2^e Échevine

Tél. : 0479/99.41.41

isabelle.liegeois@hotmail.com

QUELQUES NOUVELLES DE NOTRE ÉCOLE COMMUNALE...

Face au manque de respect manifesté notamment dans la cour de récréation, nous avons entrepris une démarche auprès des enseignants et des élèves autour du mieux vivre ensemble. Pour ce faire, nous avons décidé de travailler avec l'AMO (Aide en Milieu Ouvert) Arpège déjà présente sur notre territoire.

Après une première phase d'observation et d'échange, plusieurs pistes se sont dégagées.

Parmi les solutions proposées, épinglons l'introduction d'une récréation instaurée l'après-midi. Cette mesure a permis de raccourcir le temps de midi, réduisant ainsi le nombre de disputes et bagarres dans la cour en permettant aux élèves de se défouler.

Nous pouvons aussi vous annoncer la création du système de parrainage d'un nouvel élève ou d'un « petit » par un « grand ». Pour les plus « petits », cela permet de les intégrer et de les rassurer et de responsabiliser les plus « grands ».

Cette collaboration est un réel succès. Aussi bien les enfants que les enseignants se sentent mieux dans leur école.

Suite aux directives ministérielles, nous allons ouvrir un nouveau cours de philosophie à partir de janvier 2016. Eh oui, vous l'avez compris il s'agit de ce fameux « cours de rien » ou plus sérieusement d'un cours qui débattera de la citoyenneté et de la démocratie.

LE COIN CULTURE...

Cette fin d'année 2015 a été marquée par un concert de M. Tcha LIMBERGER organisé par l'Envolée des Arts dans le très beau cadre du château d'Attré.

Pour la première fois cette année, la troupe des Vaillants nous a proposé

une seconde pièce, qui comme la première a rencontré un vif succès.

Les Vaillants nous donnent rendez-vous au printemps 2016 pour une nouvelle représentation et pour fêter leurs 120 ans d'existence.

PLAINES DE VACANCES

Nos plaines de vacances ayant rencontré un franc succès en 2015, l'Administration communale, en collaboration avec le CPAS, a décidé une fois de plus de réitérer l'expérience en 2016. Nous pouvons dès à présent vous annoncer les dates des prochaines plaines :

- Congé de détente (Carnaval) : 8 au 12 février 2016

- Congé de printemps (Pâques) : 28 mars au 8 avril
- Congé d'été : 4 au 15 juillet
1 au 12 août

Nous accueillerons vos enfants âgés de 2.5 à 12 ans dans un cadre convivial et chaleureux pour des activités diversifiées. Cette année encore, nous bénéficierons de la collaboration de l'Adeps, de la MJ

LES ACTIVITÉS DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

Du renouveau dans les garderies ! Notre offre d'activités le mercredi après-midi et le soir après l'école s'élargit. A côté des bricolages, nous proposons des ateliers cuisine, lecture, sport, ... Nous organisons des journées à thème comme dernièrement deux après-midi dédiées à Halloween. Depuis quelques semaines, s'est ajoutée le mercredi après-midi une initiation au badminton. Deplus, dès janvier 2016, une initiation au karaté sera organisée par un moniteur agréé, et ce, dans le cadre de « Mon club, mon école » mis en place par l'Adeps.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service ATL au 068/45.73.08 ou atl-com@brugellette.be



La deuxième Échevine vous informe

et de la MCA. Le prix reste inchangé et démocratique : 45 euros pour les non résidents et 40 euros pour les résidents. 5 euros de réduction sont accordés à partir du 2^e enfant.

Les inscriptions débuteront à partir du 11 janvier et se feront comme d'habitude au CPAS durant les permanences : le lundi, de 9h à 12h et de 13h à 17h ; le mercredi, de 13h à 16h ou sur rendez-vous à convenir (068/26.87.71)

Veuillez prévoir la somme juste ainsi qu'une vignette de mutuelle ; l'inscription sera effective après

paiement. Si vous souhaitez remplir les documents à l'avance, ils seront disponibles sur le site internet de la commune dès janvier.



CROSS SCOLAIRE

Ce mardi 10 novembre, notre Commune a participé pour la première fois à l'événement « Cross à l'école » organisé par l'Adeps, ce cross est prévu pour les enfants des écoles primaires (à partir de la 3^e année) auquel les 3 réseaux de Brugelette ont pris part. Environ 350 enfants venus de l'École communale, l'école St Louis et l'école Ste Gertrude, ainsi que quelques classes de l'École communale de Quevaucamps, se sont retrouvés dans notre très beau Parc communal pour la compétition.

Sous l'égide de l'Échevine de l'enseignement et de la jeunesse, Isabelle LIÉGEOIS, et de l'Échevin des sports, Marcel LUMEN, les enfants ont participé dans une ambiance

fort agréable. L'opération était en outre soutenue par le magasin Okay.

Près de 55 enfants sont retenus pour la finale provinciale qui se déroulera le 17 février à Dour.

Félicitons-les encore et donnons-leur rendez-vous en 2016.



SPECTACLE

L'Âme des Poètes Samedi 16 janvier à 20h

Trois peintures du jazz belge pour un concert basé sur les chansons de BREL, BRASSENS, FERRÉ.

L'Âme des Poètes est composé de trois musiciens de jazz de tout premier plan : Jean-Louis RASSINFOSSE et son humour dévastateur à la contrebasse, Pierre VAIANA au saxophone soprano (Django d'Or 2009) et Fabien DEGRYSE à la guitare acoustique. Ensemble, ils revisitent le répertoire de BREL, BRASSENS et FERRÉ, ces trois géants de la chanson française. Avec humour et inventivité, ils explorent l'univers particulier de chaque chanson et aborde l'oeuvre de ce trio d'auteurs-compositeurs-interprètes d'un point de vue surprenant.

Lieu : l'IMP Sainte-Gertrude à Brugelette (ch. de Wisbecq, 6)
Infos et rés. : 068 26 99 99
billet@mcath.be Prix : 10€, 8€ (- de 26 ans), 1,25€ (Art 27)

Une organisation de l'Envolée des Arts à Brugelette et de la Maison Culturelle d'Ath.



Le troisième Échevin vous informe

Marcel LUMEN
3^e Échevin
Tél. : 0477/34.58.96
marcel.lumen@live.be

Suite à la démission de Madame Jeannine DELEGNIES en août dernier, j'ai été invité à siéger au le Collège communal en qualité de 3^e Echevin. J'ai dès lors prêté serment en séance du Conseil communal réuni le 28 septembre 2015. Je reprends l'ensemble des attributions de ma prédecesseuse, j'assumerai ma tâche avec conviction et serai à votre écoute.

LE PASSAGE DU FLAMBEAU SACRÉ : PRÉAMBULE À LA CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE



La célébration de l'Armistice avait débuté la semaine précédente avec la participation du Collège communal au passage du flambeau sacré le jeudi 5 novembre 2015. Cette première sur le territoire communal, initiée par le Groupement des anciens combattants de Brugelette, avait pour but de se souvenir des morts de la Grande

Guerre en faisant transiter la flamme éternelle qui brule en hommage aux morts de cette guerre. Cette tradition s'organise en collaboration avec les enfants issus des communes de la Wallonie picarde, qui procèdent au passage de la flamme sacrée sur le territoire régional.

LA CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

Comme chaque année, le Collège communal a procédé à la célébration de l'Armistice qui commémore la fin de la Première Guerre Mondiale le 11 novembre 1918. A cette occasion, le Collège ainsi que les officiels présents se sont recueillis devant les Monuments aux morts de l'entité en y déposant une gerbe. Cet hommage s'en est suivi du verre de la convivialité offert par les autorités

communales, dans la salle Omnisports de l'École communale. A cette occasion, le Groupement des anciens combattants de Brugelette a remis des médailles aux anciens Bourgmestres, à la fanfare de Brugelette et aux participants qui ont collaboré aux commémorations du centenaire de la Guerre 14 - 18 célébrées en novembre 2014. Ce jour férié a été marqué par une ambiance festive et bon enfant.



VILLAGE EN FLEURS - LES RESULTATS DE LA 18^È EDITION DU CONCOURS

Catégorie façades :

- 1^{er} prix : M. et M^{me} THIRY-LAMBRECQ
- 2^e prix : M. DUGNOILLE
- 3^e prix : M. et M^{me} PAGNANINI

Catégorie façades et parterres :

- 1^{er} prix : M. VERHEYEN
- 2^e prix : M. MOULIGNEAU
- 3^e prix : M. LEGROS

Catégorie jardins :

- 1^{er} prix : M. et M^{me} MELIS
- 2^e prix : M. et M^{me} DEKEYSER-NOEL
- 3^e prix : M. MOLLE-GHYS

Catégorie à thème :

« Le plus bel épouvantail »

- 1^{er} prix : M. et M^{me} LAPAGLIA-RENARD
- 2^e prix : M. et M^{me} LE MAIRE-GOUBET
- 3^e prix : M. et M^{me} DEPROOTE-HOLBEEK

Prix spéciaux

- Prix « Bourgmestre » : M. RICHE
- Prix « Brufi » : M. et M^{me} DE CUYPERE-LEKIME, M^{me} DEPROOTE-DUBOIS
- Prix « Cercle royal horticole » : M. P. LIMBOURG
- Prix « Château d'Attre » : M. et M^{me} WALRAVENS-QUIEVY

Prix « Parc Pairi Daiza » : M^{me} PHILIAS

MERCI AUX SPONSORS :

Le Parc Pairi Daiza, Le Château d'Attre, Brufi, Notre Bourgmestre, Le Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage de Brugelette, Le magasin « Combles et Moi » à Attre, « La Grange aux vins » à Attre, Floragri-Delbard à Ath, Le Petit Wépion à Lens, « La Cave Fleurie » à Arbre, « Mr Bricolage » à Chièvres, Brico à Ath, Shopper à Ath

Thème 2016 : « Le vélo dans tous ses états »



Le Coin du CPAS

Le mot du Président

Raoul ROLIN
Président du CPAS
Tél. : 0472/37.07.85
raoulrolin@outlook.be

Au nom de l'ensemble de l'équipe du C.P.A.S., je vous souhaite de joyeuses fêtes et une excellente année 2016. J'ai également le plaisir de vous annoncer l'aboutissement de deux projets :

1. Dans la nouvelle résidence « l'Eglantine », notre C.P.A.S. propose la location de 6 appartements destinés aux seniors ainsi qu'aux personnes à mobilité réduite et ce, dans le cadre d'un habitat durable.



LOCALISATION DU PROJET :

Place Maurice Sébastien, 2 - 7940 Brugelette

Appartement 1 (basse énergie) de 81 m²

Appartement 2 (passif) de 60 m²

Appartement 3 (basse énergie) de 80 m²

Appartement 4 (passif) de 60 m²

Appartement 5 (basse énergie) de 86 m²

Appartement 6 (passif) de 60 m²

Les objectifs du projet

- Répondre à une demande de logements adaptés à des problèmes de mobilité pour personnes âgées ;
- Apporter certaines solutions au vieillissement programmé de la population ;
- Privilégier l'aspect écologique et économique des habitations ;
- Redynamiser le quartier et créer un comité intergénérationnel chargé de développer un esprit de solidarité et de respect des autres ;
- Renforcer les échanges et les rapports sociaux entre les personnes. Prévoir des espaces « jardin » et

« potager » communs aux résidents, promouvoir des contacts avec le voisinage, les mouvements de jeunesse, les services du C.P.A.S., inciter les résidents à créer et à maintenir un aménagement harmonieux ;

- Développer un habitat « solidaire » en luttant contre la solitude et l'isolement des personnes âgées, en permettant à ces personnes de garder une vie relativement autonome. Pour cela, la localisation du projet à proximité de la gare et des services du village est essentielle ;

Quelques modalités pratiques

Ces appartements devraient être disponibles à partir du 1^{er} mars 2016. Pour toute demande d'information complémentaire, nous vous invitons à prendre contact au 068/26.87.70. En cas d'intérêt pour ces logements, nous vous invitons à envoyer un courrier motivé adressé à Monsieur le Président (rue des Déportés 3 à 7940 Brugelette).

2. Notre C.P.A.S. procède à la mise en vente de 11 terrains. L'équipement ainsi que le bornage de ces terrains seront pris en charge par le C.P.A.S. En ce qui concerne le prix des lots, les offres sont possibles à partir des montants suivants :

1) Lot 1 : Parcelle de 484m² - sect.

A 191/partie

Possibilité de construire une maison type 4 façades. Terrain idéalement situé à la limite de la zone agricole, Estimation : 43.500,00 €

2) Lot 2 : Parcelle de 406m² - sect.

A 191/partie

Possibilité de construire une maison type 3 façades avec mitoyenneté sur le pignon latéral droit.

Estimation : 35.000,00 €

3) Lot 3 : Parcelle de 301m² - sect.

A 191/partie

Construction en mitoyenneté, c'est-à-dire 2 façades

Estimation : 24.000,00 €

4) Lot 4 : Parcelle de 343m² - sect.

A 191/partie

Possibilité de construire une maison type 3 façades avec mitoyenneté sur le pignon latéral gauche.

Estimation : 32.000,00 €

5) Lot 5 : Parcelle de 735m² - sect.

A 190/partie

Possibilité de construire une maison type 4 façades. Terrain trapézoïdale, à l'arrière, zone agricole

Estimation : 62.000,00 €

6) Lots 6-7-8-9-10 : Parcelles de 825/827m² - sect. A 190 A/partie - 187E/partie

Possibilité de construire une maison 4 façades.

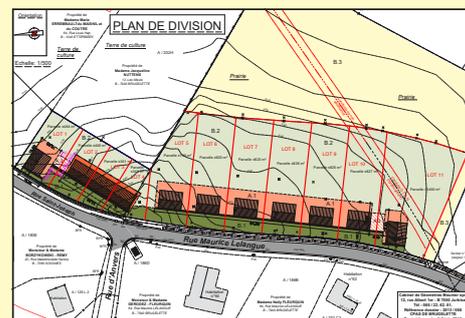
Estimation de la valeur vénale : 68.500,00 € par parcelle

7) Lot 11 : Parcelle de 1.450m² - sect. A 187E/partie

Possibilité de construire un maison 4 façades. Servitude en sous-sol pour la canalisation de l'OTAN.

Estimation : 72.000,00 € par parcelle

A cela s'ajoute les frais de notaire et les frais d'acte d'indivision (+/-300 euros).



Renault TALISMAN

Découvrez son design affirmé.

Garage DUFOUR

Rue de Boussu 145 - 7333 TERTRE - Tél : 065 621 221

INFOS SUR BRUGELETTE

OPÉRATION «VILLAGES»

Il y a 3 mois, la Maison Culturelle d'Ath (MCA) s'est lancée deux défis : réaliser une bande dessinée présentant la vie rurale quotidienne de chez nous, à Ath, Brugelette et Chièvres, et concevoir, avec vous, un spectacle abordant le sentiment d'intégration au sein de nos villages.

La bande dessinée

François-Xavier GRISLAIN, auteur-dessinateur, a rejoint l'équipe de la MCA pour réaliser une BD sur la vie de nos campagnes, basée exclusivement sur les témoignages de la population.

C'est quoi vivre en 2016 dans nos villages ? Quelles sont les facilités et difficultés de la vie à la campagne ? Quelles sont les populations qui y résident ? Quelles sont leurs attentes ?

Les lecteurs pourront ainsi découvrir en images la vie au sein des villages, le rythme et le cadre de vie, les liens entre les habitants, les événements qui fédèrent, les services offerts (ou

pas) à la population ...

Vous souhaitez que François-Xavier s'arrête dans votre village (au plus tard fin avril), qu'il propose un « apéro-goûter » où l'on parlera du passé, du présent et de l'avenir du village ou encore un vernissage pour exposer quelques planches déjà réalisées, n'hésitez pas à nous contacter (068/26 99 73 - aleleux@mcath.be) !

Une pièce de théâtre avec vous !

Autre projet : la création d'un spectacle portant sur le sentiment d'intégration dans nos villages... un spectacle créé PAR ET AVEC VOUS ! L'idée : réunir des personnes issues des villages d'Ath, Brugelette et Chièvres qui écriront et interpréteront les témoignages de leurs vécus ou ceux récoltés autour d'eux. Nous recherchons prioritairement des nouveaux habitants ayant l'envie de partager leurs perceptions. Comment vous êtes-vous intégré à votre

village... ou pas ? Quels sont les lieux de rencontre du village (organisés ou informels) ?

Une belle occasion d'échanger, de dire tout haut ce que l'on pense tout bas, de questionner et de débattre. Pour jouer, pas besoin de bien manier la plume ou d'être déjà monté sur scène, il faut juste de la motivation !

Une vie de troupe et de tournées de village en village s'offre à vous ! Une dizaine de représentations entre mi-avril et fin juin, dans les villages d'Ath, Brugelette et Chièvres, sera organisée. Les répétitions débuteront dès janvier (1x par semaine), mais vous pouvez rejoindre la troupe en cours de route.

Vous souhaitez accueillir une représentation dans votre village ? Vous impliquer dans le projet d'une manière ou d'une autre ? Faites-nous signe !

Contact : 068 26 99 82
msimard@mcath.be

MODIFICATIONS DE REDEVANCES ET RÈGLEMENTS :

Lors de la séance du 17 novembre, le Conseil communal a décidé de modifier le taux de certaines taxes ou redevances comme suit :

1 : Redevance des sacs poubelles.

Le prix du sac poubelle de 60l passe à 1.90 euro et celui de 30l à 0.95 euro

2 : Règlement de la taxe sur l'enlèvement et le traitement des déchets ménagers et déchets assimilés.

Le prix de la taxe reste inchangé c'est-à-dire :

- 65,00 € par an pour les ménages composés de 1 personne ;
- 100,00 € par an pour les ménages composés de 2 personnes et plus ;
- 145,00 € par an pour les secondes résidences ;
- 120,00 € par an par établissement relevant du secteur HORECA (hôtel avec restauration, restaurant, café, traiteur, friagerie, sandwicherie, etc.) ;
- 70,00 € par an pour toute personne physique ou morale exerçant une profession indépendante, ou dirigeant une entreprise, un organisme, un groupement quelconque ou une association.

Attention à la modification du nombre de rouleaux prépayés :

- 20 sacs de 30 litres pour les ménages composés de 1 personne ou 10 sacs de 60 litres ;
- 60 sacs de 30 litres pour les ménages composés de 2 personnes et plus ou 30 sacs de 60 litres ;
- 20 sacs de 30 litres pour les secondes résidences et les établissements du secteur HORECA ou 10 sacs de

60 litres ;

- 20 sacs de 30 litres pour les personnes physiques ou morales exerçant une profession indépendante ou dirigeant une entreprise, un organisme, un groupement quelconque ou une association ou 10 sacs de 60 litres ;

3 : Règlement sur la délivrance des cartes d'identité et permis de séjour

a) Cartes d'identité pour citoyens belges et cartes de séjour pour étrangers U.E.

Procédure normale : 20,40 euros (soit 15,40€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

Procédure d'urgence avec transport : 123,60 euros (soit 118,60€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

Procédure d'extrême urgence avec transport : 189 euros (soit 184€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

b) Cartes d'identité pour enfants belges de moins de 12 ans

Procédure normale : 11,20 euros (soit 6,20€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

Procédure d'urgence avec transport : 116,50 euros (soit 111,50€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

Procédure d'extrême urgence avec transport : 181,90 euros (soit 176,90€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

c) Carte biométrique et titre de séjour pour étrangers de pays tiers

Procédure normale : 22,90 euros (soit 17,90€ prix de revient + 5,00€ de taxe communale)

Procédure urgente avec transport : 123,60 euros (soit 118,60€ prix de revient + 5,00€ taxe communale)

AVIS AUX CITOYENS ET ASSOCIATIONS DE BRUGELETTE OU HORS ENTITE :

Le service Sécurité rappelle que toute organisation de fêtes, de manifestations sportives ou culturelles accessibles au public sur le territoire communal ne peut avoir lieu sans l'autorisation préalable et écrite du Bourgmestre.

Pour cela, il est nécessaire d'anticiper certaines dispositions (introduction d'un dossier de sécurité, obtention d'une autorisation, demande d'occupation de salle communale, demande de patente, demande de

matériel, souscription d'assurances, présence de la Police) et de respecter certains délais.

Ces délais sont :

-Pour les locations de matériel : un minimum de 30 jours calendrier

-Pour la patente : un minimum de 7 jours calendrier

-Pour l'introduction d'un dossier de sécurité : un minimum de 30 jours calendrier

-Pour les locations de salles : un

minimum de 15 jours calendrier - maximum 1 an à l'avance.

A défaut de respecter les délais requis, la demande pourra être refusée (pas d'autorisation écrite du Bourgmestre).

Pour tout renseignement, veuillez prendre contact avec le service Locations par courrier : Grand-Place 2A – 7940 Brugelette (tél : 068/45.73.33) ou par mail : locations@brugelette.be.

Entreprise de jardin

PARENT DELMOTTE

SPRL



Pose tous types de clôtures

(en bois, en plaque de béton coloré, ...)

et portails en acier (Betafence),
pavage, terrasse, entrée de garage



**Aménagement, création, entretien
de pelouses, massifs, haies, allées,
pavage, abattage d'arbres, plantations ...**

TÉL : 0473/ 385 264



Zoning Bellevue • 9, rue Machine à Feu - 7370 **DOUR**

Tél. : 065 650 129 • Fax : 065 620 129 • E-mail : pascalparent@skynet.be

www.parent-delmotte.be

Ouvert du lundi au vendredi de 8h à 17h - le samedi de 9h à 12h ou sur rendez-vous

AGENDA DES FESTIVITÉS

Patro Saint-Martin

Activités : Animation
Date : Les 2^e et 4^e dimanches
de 9h30 à 12h30
Lieu : place Maurice Sébastien, 6
à 7940 Brugelette
Renseignements : 0499/62.42.07

Les Aînés de Brugelette

Activités tous les 3^e mardis du mois
Lieu : Les Écuries du Parc
Chemin du Cadet, 18
à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions :
0498/57.70.04 – 0497/26.53.18

Le Centaure

Activités : cours d'équitations
samedi : de 10h à 11h diabolotin
de 11h à 12h débutant
de 12h à 17h : cours par
tranche d'heure et par niveau
Lieu : Chemin de Wisbecq, 6B
à 7940 Brugelette
Renseignements : 0496/18.54.78

Maison des Jeunes (MJ)

Activités : Animation
Date : Tous les jours après-midi
sauf le lundi
Lieu : Chemin du Cadet, 1
à 7940 Brugelette
Renseignements : 068/45.49.54

JANVIER

Le Patro Saint-Martin Opération Lasagne

Date : Du 1er janvier au 14 février
Lasagnes artisanales vendues au prix
de 4 euros pour 400 g et 8 euros pour
1 kg au profit du patro.
Les lasagnes seront à récupérer
le 12 mars à l'école
Renseignements et inscriptions:
0499/62.42.07

Fanfare l'Avenir de Brugelette

Concert et souper de Sainte-Cécile
Date : 9 janvier à 18h30 pour le
concert et 20h pour le repas
Lieu : Eglise de Cambron-Casteau
et Le Manoir de la Tour
Renseignements et réservations :
0498/64.97.18 - 0495/90.44.69 -
0475/66.75.81

Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage

Conférence sur « Les différentes
façons de bouturer »
par M. Anthony DEMARBAIX
Date : 16 janvier à partir de 19h30

Lieu : Café « Le XIII »,
Grand Place à 7940 Brugelette
Renseignements :
0474/28.22.55 (président)
0477/23.29.11 (secrétaire)

Les Aînés de Brugelette Spectacle humoristique Tof et Simone

ainsi que jeux divers (sous réserve)
Date : 19 janvier de 14h à 18h
Lieu : Les Ecuries du Parc
Chemin du cadet à 7940 Brugelette
Renseignements : 0498/57.70.04
Prix : 3€

FÉVRIER

Les Aînés de Brugelette Dîner et jeux

Date : 16 février de 12h à 18h
Lieu : Les Ecuries du Parc
Chemin du cadet à 7940 Brugelette
Renseignements et Réservations :
0498/57.70.04 ou 0497/26.53.18
(Prix à définir)

Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage

Conférence sur « Les travaux de
printemps au jardin »
par M. Jacques VANDEN HENDE
Date : 20 février à partir de 19h30
Lieu : Café « Le XIII »,
Grand Place à 7940 Brugelette
Renseignements :
0474/28.22.55 (président)
0477/23.29.11 (secrétaire)

MARS

Ecole libre Saint-Louis Souper de printemps

Date : 5 mars
Lieu : Ecole Saint-Louis,
Rue Maurice Lelangue 1
à 7940 Brugelette
Renseignements et réservations :
068/45.49.15

Cercle Royal et Théâtral « Les Vaillants » d'Attré Pièce de théâtre « le journal de Anne FRANK »

de Frances GOODRICH et Albert
HACKETT
Date : Les 5 et 12 mars à 20h
et les 6 et 13 mars à 16h
Lieu : Salle du Vieux Chaudron à Attré
Réservation obligatoire au
068/45.57.81 .
Prix 8€ (gratuit pour les enfants de - de
12 ans accompagnés)

Le Patro Saint-Martin

Le même défi pour tous

assembler votre puzzles en 3 heures
maximum. Trois catégories : junior
(250 pièces), sénior (500 pièces),
super sénior (1000 pièces)
Date : 12 mars, restauration à partir de
12h, tournois de 14h à 17h, remise des
prix à 18h
Lieu : Salle Omnisports de l'École
communale, Avenue Gabrielle Petit, 6
à 7940 Brugelette
Renseignements et inscriptions:
0499/62.42.07

Les Aînés de Brugelette

Conférence Astro Médium

Date : 15 mars de 14h à 18h
Lieu : Les Ecuries du Parc
Chemin du cadet à 7940 Brugelette
Renseignements : 0498/57.70.04

Ecole communale « L'Envolée » Souper de printemps

Date : 19 mars à partir de 19h
Lieu : Ecole communale, Avenue
Gabrielle Petit, 6 à 7940 Brugelette
Renseignements et réservations :
068/45.50.48 ou
ecole.envolee@skynet.be

Cercle Royal Horticole et de Petit Elevage

Conférence sur « Les mammifères de chez nous »

par M^{me} Emilie VAN POUCKE
Date : 19 mars à partir de 19h30
Lieu : Café « Le XIII »,
Grand Place à 7940 Brugelette
Renseignements :
0474/28.22.55 (président)
0477/23.29.11 (secrétaire)

Fanfare l'Avenir de Brugelette

Concert de Pâques
Date : 28 mars, à 15h30
Lieu : Salle Omnisports, Avenue
Gabrielle Petit 6 à 7940 Brugelette

ATTENTION !

Beaucoup d'associations n'ont pas
envoyé leur grille de programme.
Sans cela, aucune information ne
sera diffusée.

N'oubliez pas de l'envoyer par mail :
atl-com@brugelette.be
locations@brugelette.be
ou par fax : 068/45.73.35



express

Grand Place, 4 LENS

POUR RÉUSSIR VOS FÊTES, PASSEZ VOS COMMANDES EN MAGASIN

*Toute l'équipe de votre Express vous souhaite
de Joyeuses Fêtes de Fin d'Année...*

PROMOTIONS DE DÉCEMBRE



Le reste de mes courses
tout l'essentiel

À l'achat de minimum

40 €

recevez

1 bouteille de vin offerte

(voir sélection en magasin) Hors promo. et hors tabacs, vidanges, recharge téléphonique, sacs poubelles communaux. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable du 1/12/2015 au 31/12/2015. Dans la limite des stocks disponibles

Brugellette



Le reste de mes courses
tout l'essentiel

À l'achat de

2 baguettes

recevez-en

1 gratuite

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable du 1/12/2015 au 31/12/2015. Dans la limite des stocks disponibles

Brugellette



Le reste de mes courses
tout l'essentiel

À l'achat de

10 €

en boucherie/volaille
recevez

150 points



Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable du 1/12/2015 au 31/12/2015. Dans la limite des stocks disponibles

Brugellette

PROMOTIONS DE JANVIER



Le reste de mes courses
tout l'essentiel

Colis rentrée des classes salé

6 sandwiches

+ 250gr gouda jeune Belge Carrefour

+ Jambon Magistral DD 3tr Carrefour

4,00€

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable du 1/01/2016 au 31/01/2016. Dans la limite des stocks disponibles

Brugellette



Le reste de mes courses
tout l'essentiel

Colis rentrée des classes sucré

Jus orange (ou pomme) 6x20cl Carrefour

+ mini gouter choco 4x42gr Carrefour

2,50€

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable du 1/01/2016 au 31/01/2016. Dans la limite des stocks disponibles

Brugellette



Le reste de mes courses
tout l'essentiel

Colis vitamine

1kg orange

+ 1kg poire

+ 1kg pomme

2,50€

Hors promo. Uniquement valable au Carrefour de Lens, sur présentation du bon, non cumulable, un bon par ménage. Valable du 1/01/2016 au 31/01/2016. Dans la limite des stocks disponibles

Brugellette

**OUVERT LES 24 ET 31 DÉCEMBRE 2015 DE 7H À 18H - LE 25 DÉCEMBRE DE 7H À 20H
FERMÉ LE 1^{ER} JANVIER**

Orthopédie Protechnik SA

Encadrement - Ecoute - Réalisation - Accompagnement du patient

Orthopédie Protechnik est spécialisée dans la conception, la fabrication et la vente d'appareillages orthopédiques en orthèses, prothèses et bandagisterie

Parc Scientifique
«Initialis»

(Près du cinéma Imagix)

Boulevard Initialis 6
7000 Mons

065 84 52 28

0474 99 18 66

Fax : 065 84 53 89

protechnik@skynet.be
www.orthopedieprotechnik.be

Rejoignez-nous !

facebook



Prix Mercure de l'innovation
de la ville de Mons

Depuis 16 ans, votre satisfaction
est notre motivation...

«Certification en appareillage
haute technologie»

